

Développement de la filière numérique en Nouvelle-Calédonie et de son écosystème

Action n° 2.1 : Faire de la Nouvelle-Calédonie un territoire French Tech

Niveau de priorité	<input checked="" type="checkbox"/> Haute <input type="checkbox"/> Moyenne <input type="checkbox"/> Basse
Axes stratégiques ciblés	<ul style="list-style-type: none"> ■ Innover par et avec le numérique ■ <u>Engager le développement régional de la filière numérique</u> ■ Accompagner la transition numérique de l'économie calédonienne
Présentation	
Constat	<ul style="list-style-type: none"> ■ Convaincu qu'il faut favoriser l'émergence de start-ups à succès pour générer de la valeur économique et des emplois, le Gouvernement a créé l'Initiative French Tech fin 2013. Cette initiative, pilotée par l'Agence du numérique rattachée au ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, a pour objectifs de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fédérer l'écosystème des startups français par une marque collective et un réseau national ▪ Accélérer la croissance des startups par un fonds d'investissement de 200M d'euros, une bourse d'amorçage et une offre pour les entreprises en hyper-croissance ▪ Faire rayonner la French Tech à l'international par l'intermédiaire d'une plateforme d'attractivité, des hubs labellisés et une offre d'accueil pour les étrangers ■ Aujourd'hui, l'initiative est mondialement reconnue, permet aux startups de rayonner (deuxième délégation mondiale au CES) et d'accéder à un certain nombre de ressources (ressources informatives, espaces dédiés, dynamique de réseau hétéroclite constitué d'entreprises, d'organismes de formation, de chercheurs, d'équipementiers, etc.) ■ En adhérant à cette initiative, la Nouvelle-Calédonie valoriserait indéniablement sa filière numérique et son écosystème
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ■ Valoriser et donner une dimension internationale à la filière numérique calédonienne et son écosystème ■ Intégrer un réseau dynamique de ressources abritant, en son sein, de grands groupes susceptibles de favoriser les marchés de la filière numérique calédonienne
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ■ Il s'agit ici de permettre à la filière numérique calédonienne et son écosystème d'adhérer à l'initiative French Tech ■ Pour rappel, l'initiative French Tech a pris deux formes : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Celle de la labélisation de métropoles pouvant afficher, sur la base d'un cahier des charges très strict, un écosystème de startups remarquable tant du point de vue du nombre, de la dynamique, de « success stories » de niveau mondial, de programmes d'animation, de politiques d'achat public innovante, des infrastructures techniques, de l'engagement dans la R&D et la formation au côté des startups, et des espaces dédiés (lieu Totem, espaces d'expérimentation, infrastructures, etc.) ▪ Celle de la candidature d'adhésion (de Paris, des 13 métropoles déjà labélisées ou d'autres écosystèmes de startups) à un ou plusieurs des 9 réseaux thématiques identifiés par la French Tech : Health tech, lot/Manufacturing, Edtech/entertainment, CleanTech/Mobility, FinTech, Security/Privacy, Retail, FoodTech, Sports. Cette deuxième forme n'est pas une labélisation. Il s'agit ici de mettre en réseau les écosystèmes de startups actifs sur une même thématique, afin de définir une feuille de route collective sur des actions concrètes ■ Les deux appels à candidature sont clos, mais devraient être relancés en 2018/2019. Il paraît ainsi difficile à cet horizon d'envisager une labélisation de « Nouméa » pour la Nouvelle-Calédonie. Dans le cadre de la présente action, il s'agira de se concentrer sur le second objectif : devenir membre d'un ou plusieurs réseaux thématiques. Pour ce faire, plusieurs actions seront à conduire : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Echanger avec la mission nationale French Tech et préciser les conditions d'adhésion aux réseaux

Développement de la filière numérique en Nouvelle-Calédonie et de son écosystème

Action n° 2.1 : Faire de la Nouvelle-Calédonie un territoire French Tech

	<p>thématiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les réseaux thématiques French Tech dont la Nouvelle-Calédonie souhaite devenir membre, en lien avec les secteurs porteurs du pays (secteurs d'activités : environnement, mines, télécoms, énergie et transport / secteurs techniques : IOT, BIG DATA, GEOMATIQUE et LOGICIELS) ▪ S'inscrire sur les feuilles de routes de ces réseaux thématiques French Tech ▪ Inciter les startups locales à s'inscrire dans les actions des dits réseaux thématiques ▪ Se rapprocher des hubs internationaux French Tech dans la zone pacifique, afin là encore d'envisager des partenariats, des prospections business, des échanges de bonnes pratiques, etc.
<p>Communication et animation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Communication en NC : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Communication à destination des entreprises, des clusters, et autres pôles d'excellence, y compris des citoyens. Les campagnes de communication relatives à l'adhésion au réseau French Tech des métropoles ont souvent misés sur un « soutien citoyen » à travers les réseaux sociaux et/ou des actions de communications ponctuelles (panneaux d'affichages, création d'une marque, etc.) ■ Communication hors NC : <ul style="list-style-type: none"> ▪ La volonté de s'intégrer au réseau French Tech devra s'afficher à l'international afin d'être visible des Hubs French Tech déjà en place dans la zone pacifique ▪ Des actions de communication peuvent être envisagées avec les Cluster « Avenir Export », « OPEN NC » ou encore « CLEI » ■ Supports de communication numérique : <ul style="list-style-type: none"> ▪ La logique d'intégration dans le cadre d'une candidature French Tech peut conduire à mettre en place un site dédié de soutien, relayé sur les différents réseaux sociaux ▪ La création d'un poste de community manager est aussi une piste à envisager
<p>Cibles de l'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le référent French Tech national, les référents des différents réseaux thématiques visés ■ Les entreprises/startups de la filière numérique calédonienne et de son écosystème (en particulier pour dégager un consensus autour des thématiques à prioriser et identifier des référents locaux) ■ L'ensemble des partenaires de la filière et de son écosystème (les dossiers de candidature doivent fortement mettre en avant la mobilisation des acteurs sur l'ensemble de la « chaîne » : accompagnement, financement, entreprises, R&D, formation, etc.)
<p>Portée géographique de l'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Nouvelle-Calédonie ■ Métropole ■ International
<p>Caractère International de l'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ La dimension internationale est au cœur de cette action
<p>Organisation et conduite du projet</p>	
<p>Gouvernance et pilotage de l'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Maîtrise d'ouvrage : Cellule ECONUM du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ■ Maître d'œuvre : structure d'accompagnement (<i>voir fiche action 1.2</i>) et cellule ECONUM du gouvernement
<p>Partenaires tiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ ADECAL-Technopole et structure d'accompagnement (<i>voir fiche action 1.2</i>)

Développement de la filière numérique en Nouvelle-Calédonie et de son écosystème

Action n° 2.1 : Faire de la Nouvelle-Calédonie un territoire French Tech

	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'ensemble de la filière numérique calédonienne et de son écosystème
Autres éléments de gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'initiative French Tech met en avant une gouvernance, qui doit apparaître dans le dossier : <ul style="list-style-type: none"> ▪ « Fédératrice et efficace : structure de portage, fonctionnement ... » ▪ « Qui met en avant le leadership des acteurs privés » ▪ « Qui précise clairement l'articulation avec l'équipe opérationnelle »
Descriptif des Ressources requises	<ul style="list-style-type: none"> ■ En investissement : néant. ■ En fonctionnement : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ressources humaines de la structure d'accompagnement (<i>voir fiche action 1.2</i>) et de la cellule ECONUM du gouvernement ▪ Déplacements et communication
Pré requis de mise en œuvre et/ou projets dépendants	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mise en place des actions attendues dans le cadre du dépôt de candidature : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Création de la structure d'accompagnement (<i>voir fiche action 1.2</i>) ▪ Définition de la gouvernance de la filière numérique de la Nouvelle-Calédonie et de son écosystème ▪ Réalisation d'actions à l'international, d'actions de formation et d'actions concernant l'entrepreneuriat
Risques	<p><input type="checkbox"/> <u>Haut</u> <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Bas</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Le manque de mobilisation autour du projet ■ Les appels à candidature French Tech en 2018/2019 non relancés ■ Une publicité « négative » en cas d'échec à la candidature French Tech
Facteurs clés de succès	<ul style="list-style-type: none"> ■ FCS 1 : Adhésion de la filière et de son écosystème à la vision French Tech internationale ■ FCS 2 : Adhésion de la filière et de son écosystème au choix du ou des réseaux thématiques ■ FCS 3 : Qualité du dossier (ou des dossiers) de candidature French Tech

Evaluation du projet

Budget global	Charge de travail globale (jours)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Ressources ECONUM : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 20 jours pour le lancement et d'une éventuelle prise de contact ▪ 20 jours pour le suivi et la participation au montage du/des dossiers French Tech ■ Structure d'accompagnement : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 20 jours pour une ressource spécifiquement affectée au montage du dossier French Tech ▪ 40 jours/an d'animation du réseau French Tech ■ Autres : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Opérations de communication ponctuelle autour du réseau French Tech
----------------------	--	--

	Coût en investissement (MXPF) (hors charges internes) <ul style="list-style-type: none"> ■ / XPF
	Coût en fonctionnement (MXPF) <ul style="list-style-type: none"> ■ 2,0 MXFP par an, soit 17 000€ (communication, déplacements, etc.)
Mode de financement	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'animation du réseau French Tech doit être intégrée dans le fonctionnement de la structure d'accompagnement (<i>voir fiche action 1.2</i>)
Délai de réalisation de l'action (mois)	<ul style="list-style-type: none"> ■ 4 mois (hors animation du réseau French Tech)
Calendrier et fréquence de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ■ Action d'animation permanente pour la structure d'accompagnement (<i>voir fiche action 1.2</i>)
Valeur ajoutée économique de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ■ Image à l'international ■ Echange de ressources et de bonnes pratiques ■ Création d'opportunité de partenariats innovants et de business pour la filière et son écosystème ■ Possibilité de mobiliser les outils et dispositifs de financement French Tech en faveur des entreprises de la filière (Pass french Tech, French Tech Ticket, etc.)
Critères d'évaluation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ■ Succès de la candidature au réseau French Tech ■ Nombre de projets partenariaux (+CA et emplois associés) montés via le réseau French Tech ■ Nombre d'entreprises bénéficiant des dispositifs de financement/soutien French Tech (Pass french Tech, French Tech Ticket...)
Esquisse du plan d'exécution de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ■ Constitution du dossier de candidature French Tech (+actions de networking auprès de la French Tech) dès 2019 : 4 mois ■ Adhésion de la structure d'accompagnement (<i>voir fiche action 1.2</i>) au réseau French Tech dès 2019 et participation active